

Communiqué de presse  
Le 24 avril 2017

## 25 ans de l'Ecolabel Européen

### Pari gagnant pour les hébergements touristiques bretons

**Le tourisme breton ne ménage pas ses efforts en matière de développement durable. La Bretagne a ainsi mené 73 hébergements touristiques à la certification Ecolabel Européen - label qui garantit la qualité environnementale du service. Les professionnels ont tout à y gagner. D'après une étude menée par l'ADEME Bretagne en février 2017 sur les impacts économiques de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques, les bénéfices se font ressentir dès la première année : économies d'eau et d'énergie, mais aussi fidélisation de la clientèle. L'ADEME souhaite encourager d'autres établissements à s'engager dans cette démarche. C'est pourquoi, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecolabel Européen et de l'Année mondiale du tourisme, l'ADEME a lancé un nouvel appel à projets visant à financer une démarche d'obtention de l'Ecolabel Européen.**

Jardins sans pesticides, bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale), économies d'eau ou d'énergies, les vacanciers sont de plus en plus attentifs à ces critères au moment de choisir un lieu de villégiature. Créé en 2003, l'Ecolabel Européen Services Hébergement touristiques leur garantit la qualité environnementale de leurs hébergements qu'il s'agisse d'un hôtel, d'un camping ou d'une chambre d'hôtes. Seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne, il est adopté par un nombre croissant d'hébergements en France et en Europe. Si bien que cette catégorie est devenue la plus importante de l'Ecolabel Européen.

**En Bretagne, entre 2009 et 2016, le nombre d'hébergements titulaires de l'Ecolabel Européen a bondi de 2 à 73. La région est ainsi l'un des régions françaises les plus dynamiques.**

#### Un label européen qui engage

En apposant le label écologique européen, les établissements touristiques affichent les engagements suivants :

- Faible consommation d'énergie ;
- Faible consommation d'eau ;
- Faible production de déchets ;
- Utilisation de sources d'énergie renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement ;
- Communication et éducation des clients en matière d'environnement.

#### L'ECOLABEL EUROPÉEN A 25 ANS

Créé en 1992, l'Ecolabel européen (EE) est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union européenne. Il traduit la qualité environnementale de produits et services de grande consommation à la fois « Business to Business » and « Business to Consumer » (hors produits pharmaceutiques et produits alimentaires).

Il réunit des caractéristiques uniques qui en font un gage de sérieux et de garantie pour repérer des produits et services qui ont des impacts moindres sur l'environnement.

Son logo identique dans toute l'Union Européenne est un repère simple et visible. En France, c'est l'ADEME qui accompagne la politique française en matière d'Ecolabel Européen, tandis que sa délivrance a été confiée à l'AFNOR Certification.

Les critères de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques prennent en compte l'ensemble des activités des établissements : du nettoyage des locaux à la restauration en passant par les espaces bien-être. Tous ces engagements doivent être pris en amont de l'obtention du label.

### Des impacts économiques et environnementaux positifs

L'ADEME Bretagne a mené en février 2017 une étude sur les impacts économiques et environnementaux de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. **Cette enquête a été réalisée auprès de 88 établissements certifiés bretons.** Elle démontre les impacts positifs de l'écoblabilisation.

Dès la première année de certification :

- Environ 70% des établissements répondants ont observé une réduction de leur consommation d'eau suite à leur certification.
- Les hôtels observent une baisse d'environ 13% de leur consommation d'eau et les campings de 27%.
- Les hôtels observent une baisse d'environ 12% de leur consommation de gaz et les campings environ 35%.
- Plus de 60% de la consommation électrique de l'ensemble des établissements certifiés provient d'une source d'énergie renouvelable.
- En grande majorité, les hébergements estiment que la démarche suscite l'intérêt et la réceptivité des clientèles, voire qu'elle concourt à la satisfaction des clients. 21% des hébergements pensent que l'Ecolabel Européen participe à la fidélisation des clientèles et 70% des établissements estiment que cette démarche est source de motivation en interne pour les collaborateurs.
- Près de 90% des établissements se déclarent satisfaits de la démarche de certification.

Dans ces établissements, les énergies renouvelables se développent, tout comme le tri, le respect de la biodiversité ou le recours aux produits locaux et bios. Une série d'initiatives intéressantes voit le jour, comme le compostage des biodéchets des clients d'un camping et l'offre, en retour, d'un carré d'herbes aromatiques. « Généralement associés à la réflexion sur les pratiques professionnelles, les salariés proposent des solutions très pertinentes », remarque Sophie Plassart, chargée de mission à l'ADEME Bretagne. Parfois, les bénéfices de ce management sont plus inattendus, comme le retour des saisonniers, d'une année sur l'autre, sans avoir été sollicités, dans ce village de vacances. Un gain de temps et une plus-value qualitative appréciables.



Chambre d'hôte La Petite Presqu'île, à Locol-Mendon, certifié Ecolabel Européen depuis 2012.

### L'ADEME encourage les établissements touristiques à s'engager dans la certification

Compte tenu des enjeux environnementaux et économiques associés au tourisme, l'ADEME souhaite encourager un plus grand nombre d'hébergements touristiques à s'engager dans l'Ecolabel Européen. « Quatrième en termes de PIB, le tourisme représente en Bretagne une vraie force économique, donc un instrument de progrès environnemental », remarque Sophie Plassart. **A l'occasion des 25 ans de l'Ecolabel Européen et de l'Année mondiale du tourisme, l'ADEME a donc lancé un nouvel appel à projets visant à financer une démarche d'obtention de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2017.**

- Consulter le dossier de presse sur les 25 ans de l'Ecolabel Européen :

<http://presse.ademe.fr/2017/03/lecolabel-europeen-a-25-ans.html>

- Consulter l'appel à projets HETEL (HEbergements Touristiques EcoLabel européen) : [ici](#)

CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

